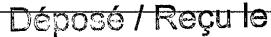


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser au **Monite** belg





2 6 JUIL, 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise

N° d'entreprise : 0718.880.361

Dénomination

(en entier): EUROPAMOBILE

(en abrégé) :

Forme juridique: SPRL

Adresse complète du siège : Rue Borrens 51, 1050 IXELLES

Objet de l'acte: AGE 20/06/2019; Changement du siége social

Ce Jeudi, le 20 Juin 2019, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la s.p.r.l. « EUROPAMOBILE » au siège de la société présidée par Mr. TAIBI MOUSSLIME à 14:00 heure.

Le président expose l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, à savoir: changement du siége social.

DELIBERATIONS: CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL

Sur décision de l'assemblée générale extraordinaire de ce jour, il a été décidé de transférer le siége social de l'adresse Rue Borrens 51 1050 Bruxelles, à Rue Houzeau de Lehaie 64/RC 1081 Koekelberg.

VOTE:

La résolution ci avant A été prise à l'unanimité des voix, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15:00 heure.

Dont procès verbal, clôturé, date et lieu que dessus.

Et lecture faite, tous les comparants ont signé.

Fait à Bruxelles le 20 Juin 2019.

SIGNATURE:

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).